

**adr.**  
ALTERNATIV DEMOKRATESCH  
REFORMPARTEI

Monsieur  
Laurent MOSAR  
President de la Chambre des Députés

Luxembourg

Groupe parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
02 FEV. 2011  
1217

Vichten, le 02.02.2011

Monsieur le Président,

Par la présente je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Justice:

Il est connu que beaucoup de détenus de la prison à Schrassig souffrent de maladies chroniques, notamment des polyneuropathies, problèmes cardiaques et diabète pour ne citer que les cas les plus rencontrés. Or il s'avère que les patients diabétiques devant bénéficier d'un régime antidiabétique spécial ne profitent pas d'un tel régime de façon régulière et se voient ainsi amputés d'un outil thérapeutique important. S'ajoute le fait que les patients devraient bénéficier d'un cours d'information sur le mode de mieux gérer leur maladie diabétique ou chronique. Un programme comprenant certaines activités sportives devrait aussi être proposé dans le plan thérapeutique global. En plus il m'a été rapporté que les éducatrices de la Maison du Diabète ne souhaitent absolument pas se déplacer à la prison donnant ainsi l'impression que les détenus sont considérés comme des individus de quatrième classe.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes :

- 1) Quelle garantie le Ministre peut-il donner aux détenus en vue de la prévention et prise en charge de leur maladie chronique surtout du point de vue alimentation et exercices physiques?
- 2) Est-ce que la Maison du diabète bénéficie d'une subvention de l'Etat et partant de cette constatation est-ce que les éducatrices peuvent refuser le déplacement en prison?
- 3) Monsieur le Ministre peut-il m'expliquer les gros retards concernant la fourniture en médicaments et en soins dont devraient bénéficier les détenus?
- 4) Le Ministre peut-il me confirmer que la salle d'attente du Bloc G 1 est indigne d'une salle d'attente, vu qu'il n'y a même pas assez de place pour s'asseoir?
- 5) Etant donné que le Médiateur connaît la situation intenable concernant les détenus souffrant de maladies chroniques et qu'il interviendra auprès de votre Ministère, quelles solutions le Ministre veut-il proposer pour améliorer l'état déficient de santé de certains détenus?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Jean Colombera  
Député

